

quelque chose, dans un temps que les prophètes lui disaient peu éloigné.

« Les peuples jugent leurs maîtres à leurs œuvres », a dit un penseur. En France, les maîtres du passé abdiquaient dans la honte, laissant fatalement la place bientôt à prendre par les maîtres de l'avenir.

On voyait partout reluire et briller le colosse d'or, sans apercevoir les pieds d'argile que couvrait encore un manteau de soie et de velours, mais que le moindre choc pouvait briser sans retour.

Nous voici revenu à notre point de départ, au manuscrit précieux acheté par la ville de Lyon, à notre étude sur le dernier rejeton des Villeroys, à ce faible enfant chargé d'un si grand nom, à qui se rattachaient de si vives espérances et qui devait disparaître misérablement dans l'engloutissement général.

GABRIEL-LOUIS, marquis, puis sixième duc de Villeroys, était né, ainsi que nous l'avons dit, à Paris, le 8 octobre 1731. Son père étant décédé le 26 décembre 1732, le Conseil de famille, réuni le 2 janvier 1733, avait nommé primitivement le sieur Palatte, tuteur onéraire de Monseigneur le marquis, seul et unique héritier de feu le seigneur duc de Villeroys.

Les biens possédés par le jeune marquis consistaient, entre autres :

Dans les terres de Maraye et de Saint-Mardz, venues de la maison de Louvois ;

Dans plusieurs parties de rentes sur Monseigneur le duc de Villeroys, son oncle ;

Dans plusieurs parties de rentes sur la ville de Lyon et l'ancien clergé ;